UGA Université Grenoble Alpes

SETI

ENSEIGNEMENT TRANSVERSAL INTERDISCIPLINAIRE

La connaissance du handicap au quotidien

Thématique : Ouverture à la citoyenneté, aux enjeux institutionnels et aux représentations sociales

Codes : UCW0L237 - UCW0M321

Responsable ETC : Véronique BRICOUT
Mail : veronique.bricout@univ-grenoble-alpes.fr

Organisation

Nbre heures/semestre : 18h+évaluation terminale+ évaluation de la session de rattrapage

capacité par groupe : 41

Nbre de groupes : 1

Créneaux horaires

(susceptibles d'être modifiés-cf. planning sur Léo !)

Lundi de 17h30 à 19h30

ETC ouvert : S1

Public concerné : L2 L3 M1 M2

Nature : CM

Evaluation

Modalités contrôle de connaissances :

Évaluation terminale

Notation /20 - coef 1

Session 1 :

ÉCRIT : 1h

Session de rattrapage obligatoire :

ÉCRIT : 1h

Pré-requis

Aucun

Programme

L'objectif de cet enseignement est d'apporter aux étudiants un ensemble de connaissances scientifiques et légales du handicap.

En particulier, il s'agira de faire prendre conscience aux étudiants de la réalité du handicap, et des conséquences de celui-ci dans le quotidien d'une personne avec handicap, de sa vie sociale à son cadre d'étude, et de son insertion dans le monde du travail.

L'approche théorique reposera sur :

- 1) une présentation issue des travaux scientifiques des grands types de handicap et de leurs grandes caractéristiques.

-2) une présentation des principaux textes de lois qui permettent une reconnaissance du handicap et une meilleure inclusion.

Ces approches doivent permettre de faire évoluer les représentations sociales, pour apporter aux étudiants engagés dans cette UE des attitudes citoyennes vis-à-vis du handicap et pour contribuer utilement et avec tact à la compensation de celui-ci.

Les étudiants seront formés ainsi à diverses formes d'accompagnement, (comme par exemple devenir étudiant tuteur pour aider un étudiant avec handicap tout au long de sa formation, ou devenir bénévole dans des associations).

A ce titre, des exemples concrets de prise en charge seront proposés pour illustrer les apports théoriques.

Par cette formation, l'étudiant développera ses connaissances autour du handicap, pourra participer à des actions concrètes auprès de ce public, ce qui constitue un atout pour son futur professionnel.

Enfin les étudiants ayant suivi cette UE grossiront les rangs du public sensibilisé à la question de la participation des personnes handicapées à la société et concourront à la diffusion de cette sensibilisation dans le grand public, les entreprises, et la société en général.

Compétences à acquérir

1. Connaissances des situations de handicap : La Loi, les déficiences motrices, visuelles, auditives, psychiques... et des mises en situation pratique

2. Capacités à accompagner un ou des étudiants en situation de handicap : Rencontrer, échanger, se projeter, étudier... autour du projet d'études, de vie culturelle et sportive ou de vie étudiante.

3. Attitudes visées : participation avec et pour des personnes avec handicap.